

# Bulletin de désintox

des personnels mobilisés de l'Université de Lille

## 3 IDÉES REÇUES SUR LES FEMMES ET LA RÉFORME DES RETRAITES

**1** LES FEMMES AVEC ENFANTS  
BÉNÉFICIERONT DU PASSAGE À UN  
SYSTÈME À POINTS

**FAUX !**

Les femmes avec enfants sont les grandes perdantes de la réforme, en particulier pour un départ avant l'« âge d'équilibre ». La prise en compte de l'ensemble de la carrière, à la place des 25 meilleures années dans le privé, sera préjudiciable aux femmes, en reproduisant plus fortement les inégalités salariales (25% en moyenne à statut égal) entre les deux sexes.

**2** LES MATERNITÉS SERONT  
MIEUX PRISES EN COMPTE

**NON !**

Mathilde, née en 1990, mère de deux enfants ayant fait sa carrière complète au SMIC part à 62 ans en retraite. Avec la réforme Macron, elle passera d'un taux de remplacement brut de son salaire de 57 % (système actuel) à un taux de remplacement brut de 48 %. Cela représente une perte de plus de 15 % de ses droits à la retraite.

**3** LES FEMMES SERONT PROTÉGÉES PAR LA RETRAITE PLANCHER A 1000 EUROS

**Encore FAUX !**

La retraite plancher impliquera toujours d'avoir eu une carrière complète – soit 43 ans de cotisations. Celle-ci est d'autant plus difficile à constituer pour des femmes dont les carrières sont interrompues. A cela s'ajoute désormais le critère de l'âge d'équilibre glissant pour obtenir une pension sans décote (aujourd'hui de 64 ans, puis à terme de 67 ans. Pour rappel, la décote est de 5% par année !)

**CONCLUSION : LE GOUVERNEMENT TRUQUE DÉLIBÉRÉMENT LES ÉTUDES D'IMPACT DE LA RÉFORME ET NOUS PREND DONC POUR DES CONNES ET POUR DES CONS !**